

Texte de 4^e de couverture

L'INNOVATION tient lieu aujourd'hui d'impératif catégorique et son développement s'accompagne d'un renforcement des droits de la propriété intellectuelle. Les problèmes posés par la brevetabilité du vivant ou du logiciel, les controverses autour du droit d'auteur ou la lutte contre la contrefaçon sont autant de signes de l'importance prise par ces formes d'appropriation.

Éclairer ces enjeux grâce à une enquête historique, telle est l'ambition de cet ouvrage qui analyse les rapports entre l'innovation technique et la propriété industrielle en France, l'une des premières nations à se doter d'une législation moderne sur les brevets d'invention. Cette étude, centrée sur les pratiques et sur les usages, revient sur le rôle de l'inventeur individuel, figure familière de notre imaginaire collectif et acteur fondamental du changement technique au xixe siècle.

Elle examine également la dimension sociale de l'activité inventive en décrivant le jeu de ses institutions : revues techniques, sociétés et expositions industrielles sont alors parties prenantes du progrès technique. Enfin, ce livre conduit à repenser la lente émergence d'une recherche industrielle dans la grande entreprise française du début du xxe siècle, alors que l'invention et le brevet conservent une valeur individuelle et démocratique qui participe encore de l'idéal d'une République des inventeurs.

À l'heure où le système d'innovation connaît en France des mutations profondes, cet ouvrage permet d'en éclaircir les origines et de mieux en saisir la singularité.